
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 11 janvier 2016

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 4)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 4)
<i>Appel nominal</i>	(p. 4)
<i>Adoption</i> du procès-verbal de la Commission permanente du 7 décembre 2015	(p. 4)
N°CP-2016-0632 Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public métropolitain d'une parcelle de terrain nu constituant l'assiette foncière de l'impasse Monge -	(p. 4)
N°CP-2016-0633 Ecully - Déclassement et cession, à titre gratuit, à M. Barronnier d'une partie du domaine public métropolitain située chemin Jean-Marie Vianney -	(p. 4)
N°CP-2016-0634 Mise à disposition en temps réel et différé de données de prévisions de trafic sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N°CP-2016-0635 Lyon 3° - Réaménagement de la rue Garibaldi, parvis des Halles - Lot n°1 : marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 5)
N°CP-2016-0636 Oullins - Boulevard de l'Yzeron - Démolition et reconstruction de la passerelle Lionel Terray - Approbation d'un protocole transactionnel de fin de marché avec la société Germain environnement -	(p. 5)
N°CP-2016-0637 Charly - Voie nouvelle Louis Vignon - Autorisation de lancement des procédures réglementaires -	(p. 5)
N°CP-2016-0638 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 6)
N°CP-2016-0639 Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 6)
N°CP-2016-0640 Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 6)
N°CP-2016-0641 Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Vilogia auprès d'Arkéa -	(p. 6)
N°CP-2016-0642 Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole centre-est entreprises -	(p. 6)
N°CP-2016-0643 Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Banque postale crédit entreprises -	(p. 7)
N°CP-2016-0644 Garanties d'emprunts accordées à la Société par actions simplifiée (SAS) Chamarel Les Barges auprès du Crédit agricole centre-est entreprises -	(p. 7)
N°CP-2016-0645 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 7)

N°CP-2016-0646	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0647	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0648	<i>Renouvellement de l'adhésion aux associations et versement des cotisations correspondantes - Année 2016 -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0649	<i>Charly - Vernaison - Réhabilitation de la route des Condamines - Travaux d'assainissement et eaux pluviales - Protocole d'accord transactionnel entre les parties -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-0650	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°4 et 188, situés 15, rue Guynemer et appartenant aux consorts Derrouiche -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0651	<i>Caluire et Cuire - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 terrains nus situés 8, impasse du Capot et appartenant aux consorts Meygret - Classement dans le domaine public de voirie métropolitain -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0652	<i>Charly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue de la Brosse et appartenant aux consorts Pellet-Fabre -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0653	<i>Lyon 3°- Projet Lyon Part-Dieu - Réaménagement de la place de Milan - Acquisition des lots n°1085 et n°1117 de la copropriété Le Vivarais, formant respectivement un appartement et un emplacement de stationnement situés au 39, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Thomas Vannier -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0654	<i>Lyon 3°- Projet Lyon Part-Dieu - Réaménagement de la place de Milan - Acquisition des lots n°1070 et 1132 de la copropriété Le Vivarais, formant respectivement un appartement et un emplacement de stationnement situés au 33, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Mirhamed -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0655	<i>Lyon 7°- Acquisition, à titre gratuit, d'un immeuble situé 108, boulevard Yves Farge et appartenant à l'Etat pour réaliser une opération de logement social -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0656	<i>Lyon 7°- Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 2 lots de copropriété appartenant à M. Marcel Simon -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0657	<i>Lyon 8°- Revente à la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL), des lots n°3, 11 et 34 de la copropriété située 81, avenue Paul Santy -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0658	<i>Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Charbonnier et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Muriers -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0659	<i>Saint Fons - Voirie de proximité - Acquisition d'un tènement situé 1, rue Louis Girardet et appartenant aux consorts Ghariani -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0660	<i>Sathonay Camp - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain situées lieu-dit Aux Grandes Vignes et appartenant à l'association Diocésaine de Belley Ars -</i>	retiré
N°CP-2016-0661	<i>Vernaison - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain d'une parcelle de terrain nu appartenant à la Commune et situé rue du Port Perret Le Perronet -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0662	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-ciel nord - Acquisition d'une cave formant le lot n°17 de l'immeuble en copropriété situé 24, rue Léon Chomel et appartenant à Mme Martine Savatier épouse Nedelec -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0663	<i>Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 61, rue Anatole France et appartenant à la Société civile immobilière de construction-vente (SCCV) Anatole France -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0664	<i>Villeurbanne - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie - Acquisition, à titre gratuit, de 2 ensembles immobiliers situés au 43, rue Decomberousse et 11, rue Francia sur les parcelles de terrain cadastrées BZ 70 et BZ 38 et appartenant à la Commune -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0665	<i>Caluire et Cuire - Plan de cession - Cession, au profit de M. Nabil Lounis, par vente interactive, d'une parcelle de terrain nu cadastrée AS 32 et située 59, chemin des Peupliers -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0666	<i>Lyon 3°- Plan de cession du patrimoine - Cession, à titre onéreux, à la société Adocia, d'un ensemble immobilier situé 115, avenue Lacassagne -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0667	<i>Lyon 8°- Plan de cession - Cession au profit de M. Meyer et Mme Rachelle Amsellem par vente interactive des lots n°10 et 4 dans un immeuble en copropriété cadastré AD 25 et situé 18, place Ambroise Courtois -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0668	<i>Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, de l'îlot n°3 à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0669	<i>Vaulx en Velin - Revente, à la Commune, de 2 lots de copropriété situés 6, place Gilbert Boissier -</i>	(p. 11)

N°CP-2016-0670	<i>Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la Ville de Vénissieux de terrains nus situés rue Jorge Semprun, rue Pierre Dupont et avenue Jean Cagne -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0671	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 11, rue d'Alsace Lorraine -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0672	<i>Oullins - Modification du bail emphytéotique avec la Ville concernant le gymnase du lycée du Parc Chabrières situé 9, chemin des Chassagnes - Autorisation de signer un avenant -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0673	<i>Albigny sur Saône - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique évacuant les eaux usées sous un terrain privé situé 6, rue Notre-Dame et appartenant au Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or - Approbation d'une convention -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0674	<i>Saint Didier au Mont d'Or - Institution d'une servitude d'implantation d'un bassin de rétention des eaux pluviales, sur un terrain privé non bâti situé rocade des Monts d'Or, angle chemin des Gorges et appartenant aux conjoints Rivière - Approbation d'une convention -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0675	<i>Prestation d'insertion professionnelle ayant comme activité support des actions de propreté - Autorisation de signer un marché passé par procédure adaptée -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0676	<i>Conception et mise en œuvre de la stratégie marketing et communication digitale de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0677	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 30 novembre 2015 -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0678	<i>Prestations de télésurveillance et d'interventions sur alarme de divers sites de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0679	<i>Maintenance des ascenseurs de divers sites de la Métropole de Lyon - lot n°1 : secteur est et lot n°2 : secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-0680	<i>Maintenance des portes et portails motorisés de divers sites de la Métropole - Lot n°1 : secteur est - Lot n°2 : secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-0681	<i>Maintenance d'urgence tous corps d'état sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-0682	<i>Nettoyage et inspection des réseaux aérauliques (lot 2a et lot 2b) - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-0683	<i>Maintenance technique des installations de courants faibles sur les bâtiments de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0612 du 7 décembre 2015 -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-0684	<i>Bron - Parc-cimetière - Demande de rétrocession et de remboursement d'une concession acquise par M. André Nataf -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-0685	<i>Charly - Vernaison - Réhabilitation de la route des Condamines - Travaux d'assainissement et d'eaux pluviales - Protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-0686	<i>Bron - Lyon 7° - Collonges au Mont d'Or - Villeurbanne - Lyon 3° - Vénissieux - Caluire et Cuire - Charbonnières les Bains - Lyon 9° - Chassieu - Irigny - Vaulx en Velin - Rillieux la Pape - Champagne au Mont d'Or - Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-0687	<i>Rillieux la Pape - Grand projet de ville (GPV) - Etudes de stratégie et de cadrage urbain - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-0688	<i>Villeurbanne - Secteur Grandclément - Aménagement - Mission d'expertise, d'études et de conseils - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-0689	<i>Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) de lutte contre le saturnisme, l'insalubrité et l'indécence - Convention de participation financière avec les communes partenaires -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-0690	<i>Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Démantèlement complet du chalard, traitement complémentaire du bois, complément de restauration et de fabrication du support de la barge nommée Lyon Saint Georges 4 (LSG4) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 16)
N°CP-2016-0691	<i>Musée Gallo-Romain Lyon Fourvière - Valorisation des résultats d'étude de la barque romaine LSG4 - Convention avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) -</i>	(p. 16)
N°CP-2016-0692	<i>Services d'assistances rédactionnelles et retranscriptions des réunions professionnelles diverses pour la Métropole de Lyon - Lot n°1 : prestations de transcriptions simples - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le lundi 11 janvier 2016 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 28 décembre 2015 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Bernard (pouvoir à M. Kepenekian), Mme Belaziz.

Membres invités

Présents : MM. Devinaz, Gouverneyre, Longueval et Mme Runel.

Absents non excusés : MM. Chabrier, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 7 décembre 2015**

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 7 décembre 2015. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N°CP-2016-0632 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public métropolitain d'une parcelle de terrain nu constituant l'assiette foncière de l'impasse Monge - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N°CP-2016-0633 - Ecully - Déclassement et cession, à titre gratuit, à M. Barronnier d'une partie du domaine public métropolitain située chemin Jean-Marie Vianney - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N°CP-2016-0634 - Mise à disposition en temps réel et différé de données de prévisions de trafic sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N°CP-2016-0635 - Lyon 3°- Réaménagement de la rue Garibaldi, parvis des Halles - Lot n°1 : marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N°CP-2016-0636 - Oullins - Boulevard de l'Yzeron - Démolition et reconstruction de la passerelle Lionel Terray - Approbation d'un protocole transactionnel de fin de marché avec la société Germain environnement - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N°CP-2016-0637 - Charly - Voie nouvelle Louis Vignon - Autorisation de lancement des procédures réglementaires - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2016-0632 à CP-2016-0637. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Bonne année à tout le monde. Le dossier n°CP-2016-0632 concerne la Commune de Meyzieu. La Métropole de Lyon a été sollicitée par la Société anonyme d'économie mixte d'aménagement des territoires de l'Isère "Territoires 38" pour le classement dans le domaine public métropolitain de l'impasse Monge à Meyzieu.

L'étude préliminaire faisant suite à la demande, a révélé que la voie a effectivement vocation à intégrer le patrimoine de la voirie métropolitaine dans le cadre de l'aménagement de la zone industrielle de Meyzieu. L'ensemble des services métropolitains a donné un avis favorable.

Ce classement ne remettant pas en cause la desserte, elle est exemptée d'enquête publique. Aux termes du compromis, cette acquisition interviendra à titre purement gratuit.

Dossier n°CP-2016-0633 : à la suite de travaux exécutés par la Métropole de Lyon pour l'aménagement d'un espace vert contigu à la propriété de monsieur Barronnier située à l'angle des chemins du Tronchon et Jean-Marie Vianney à Ecully, les limites de la propriété de monsieur Barronnier ont été modifiées.

Afin de régulariser la situation, monsieur Barronnier a sollicité la Métropole pour obtenir le déclassement et la cession à son profit de cette emprise. Ce déclassement concerne un terrain nu d'une superficie de 38 mètres carrés sans utilité pour la Métropole.

Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, elle est dispensée d'enquête publique. L'ensemble des services métropolitains a donné un avis favorable à ce déclassement. Plusieurs réseaux étant présents, il sera à la charge exclusive de monsieur Barronnier. Aux termes du compromis, la présente cession aura lieu à titre purement gratuit.

Le dossier n°CP-2016-0634 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de mise à disposition en temps réel et différé de données de prévisions de trafic sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Le site Internet Onlymoov regroupe toutes les données mobilités du territoire lyonnais. L'objectif est d'intégrer à cet outil ces prévisions qui se baseront sur les données du trafic routier. Ce marché sera attribué à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Il fera l'objet d'un marché à bons de commande pour une durée ferme de un an, reconductible 3 fois.

Ce marché comporterait un engagement de commandes annuel minimum de 30 000 € TTC et maximum de 120 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2016-0635 concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour l'aménagement du parvis des Halles, dans le cadre de la requalification de la rue Garibaldi à Lyon 3°.

On rappelle que ces travaux d'aménagement entrent dans le cadre de la première tranche des travaux de l'opération de requalification de la rue Garibaldi. La réalisation de la Tour In City étant achevée, l'emprise occupée jusqu'alors par la base-vie de ce chantier est libre et permet la réalisation d'un parvis paysagé au pied des Halles de Lyon.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée pour l'attribution de ce marché relatif aux travaux de VRD. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 11 décembre 2015, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises suivant : GUINTOLI / SIORAT / EHTP pour un montant de 341 692,20 € TTC.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2016-0636 concerne le boulevard de l'Yzeron avec la démolition et la reconstruction de la passerelle Lionel Terray à Oullins. Je rappelle que ce marché a été conclu avec l'entreprise Germain environnement en vue de la démolition et la reconstruction de cette passerelle pour un montant de 296 062 € HT.

L'exécution du marché a débuté par ordre de service le 8 octobre 2014 avec de nombreux aléas, notamment la non-fourniture des études d'exécution.

En date du 20 avril 2015, la Métropole a mis en demeure l'entreprise de fournir les études d'exécution manquantes, ainsi que des engagements en termes de moyens et de respect des délais.

Ces travaux ont de nouveau été interrompus à compter du 24 avril 2015. L'absence de réponse satisfaisante de l'entreprise a conduit la Métropole à adresser, le 9 juin 2015, un courrier de mise en demeure, afin d'obtenir l'ensemble des documents.

Cependant, souhaitant éviter le coût et les aléas d'une procédure contentieuse, l'entreprise a accepté, comme conséquence du protocole, la résiliation du marché. Les concessions de l'entreprise ont porté sur la renonciation à toute indemnité de rupture. L'entreprise s'est engagée aussi à rembourser intégralement l'avance forfaitaire qui avait été faite, pour un montant de 14 803,10 € HT.

Dans le cadre de ces concessions, la Métropole a renoncé aussi à demander une indemnisation au titre des retards des travaux. Il en ressort ainsi un protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et l'entreprise Germain environnement, pour la démolition et la reconstruction de cette passerelle, pour un montant de décompte de liquidation à 3 298,18 € TTC à la charge de la Métropole et à 16 032,12 € TTC à la charge de l'entreprise Germain environnement, et l'abandon des pénalités contractuelles.

Il est donc demandé d'autoriser monsieur le Président à signer ce protocole transactionnel.

Le dossier n°CP-2016-0637 concerne la voie nouvelle Louis Vignon à Charly et l'autorisation de lancement des procédures réglementaires pour la création d'une voie nouvelle entre les rues de l'Eglise et de l'Etra afin de créer une liaison publique et de créer un parking pour répondre aux besoins de stationnement de l'école Saint Charles, aux abords de la propriété Melchior.

Le projet de création de cette voie nouvelle étant situé à moins de 500 mètres du château de Charly, classé monument historique, il nous est donc obligé de demander l'autorisation de travaux au titre des articles du code du patrimoine.

Il convient donc d'habiliter monsieur le Président à saisir monsieur le Préfet du Rhône afin que l'architecte des Bâtiments de France puisse se prononcer sur cette autorisation de travaux. Voilà, monsieur le Président pour l'ensemble des dossiers.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N°CP-2016-0638 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0639 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0640 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0641 - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Vilogia auprès d'Arkéa - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0642 - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole centre-est entreprises - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0643 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Banque postale crédit entreprises - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0644 - Garanties d'emprunts accordées à la Société par actions simplifiée (SAS) Chamarel Les Barges auprès du Crédit agricole centre-est entreprises - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0645 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0646 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0647 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N°CP-2016-0648 - Renouvellement de l'adhésion aux associations et versement des cotisations correspondantes - Année 2016 - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2016-0638 à CP-2016-0648. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, j'en profite pour vous présenter bien sûr mes meilleurs vœux à toutes et à tous.

J'ai 11 dossiers à vous présenter, les 10 premiers portent sur des garanties d'emprunts pour un montant total de 68 226 900 € et concernent diverses opérations pour un total de 2 118 logements.

Le premier dossier, n°CP-2016-0638, concerne des garanties d'emprunts au profit de la SA d'HLM 3F Immobilière Rhône-Alpes pour :

- des opérations d'acquisition-amélioration de 87 logements dont

- . 6 rue Pierre Valdo et 25 montée de Choulans dans le 5^earrondissement,
- . 10 logements rue Lemot dans le 6^earrondissement,
- . 26 rue Cazeneuve dans le 8^earrondissement ;

- une opération de construction de 24 logements place Carnot, dans le 2^earrondissement ;

- des opérations de réhabilitation :

- . 187 logements à Oullins,
- . 53 logements dans le 1^{er} arrondissement,
- . 4 logements dans le 2^earrondissement.

Le montant total garanti est de 8 300 651 €.

Le dossier suivant, n°CP-2016-0639 concerne l'OPH Grand Lyon habitat pour diverses opérations :

- la réhabilitation de :

- . 256 logements dans le 2^earrondissement,
- . 248 logements dans le 3^earrondissement,
- . 132 logements à Fontaines sur Saône ;

- la construction de :

- . 19 logements à Vaulx en Velin,
- . 15 logements à Feyzin ;

- l'acquisition-amélioration de :

- . 94 logements rue Hénou dans le 4^e arrondissement,
- . 9 logements rue Audibert Laviotte dans le 8^e arrondissement ;

- l'acquisition de 17 logements dans le 6^e arrondissement.

Le montant total garanti est de 23 983 898 €.

Le dossier n°CP-2016-0640 concerne une garantie d'emprunt au profit de la SEMCODA en vue de l'acquisition-amélioration de 15 logements, route de Genas à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 942 225 €.

J'ai ensuite 2 dossiers pour la SA d'HLM Vilogia. Le dossier n°CP-2016-0641 concerne l'acquisition de 94 logements, rue Jacques Brel à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 7 921 998 €. Le dossier n°CP-2016-0647 concerne l'acquisition en VEFA de 5 logements à Francheville, pour un montant garanti de 467 975 €.

Le dossier n°CP-2016-0642 concerne une garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM Rhône-Saône habitat pour la construction de 21 logements à Bron, pour un montant garanti de 2 652 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0643 concerne des garanties d'emprunt accordées à l'OPH est Métropole habitat pour des opérations de rachat de patrimoine qui concernent 424 logements de la résidence Grand bois et 233 logements de la résidence Noirettes à Vaulx en Velin. Le montant total garanti est de 18 300 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0644 concerne une opération d'habitat coopératif concernant la construction de 14 logements portés par la SAS Chamarel "Les Barges" à Vaulx en Velin. Pour cette opération, la garantie de la Métropole est sollicitée à hauteur de 50 %, la Commune de Vaulx en Velin prenant en charge les 50 % restants. Le montant total garanti est de 639 500 €.

Le dossier n°CP-2016-0645 concerne des garanties d'emprunt au profit de la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 35 logements à Saint Genis Laval, l'acquisition-amélioration de 61 logements à Rillieux la Pape et la réhabilitation de 76 logements à Rillieux la Pape. Le montant garanti est de 4 224 873 €.

Le dossier n°CP-2016-0646 concerne des garanties d'emprunt au profit de la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour l'acquisition en VEFA de 10 logements, rue Centrale à Craponne. Le montant garanti est de 792 970 €.

Le dernier dossier n°CP-2016-0648 concerne le renouvellement de l'adhésion de la Métropole à 68 associations dont elle était déjà membre en 2015 et l'inscription du montant des cotisations correspondantes, pour un montant de 1 321 276 €.

Voilà, j'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'assemblée générale de la société Immobilière Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0638 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*) ;

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0645 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*) ;

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0645 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

N'ont pas pris part au débat ni au vote du dossier n°CP-2016-0648 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*) :

- M. Thierry PHILIP, délégué de la Métropole de Lyon au sein d'Acouité et de l'association Air Rhône-Alpes (ARA) ;

- MM. Martial PASSI et Richard LLUNG, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ;

- Mme Hélène GEOFFROY, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE), de l'association des Maires du Rhône (AMR), et de Sylv'Acctes Rhône-Alpes, des forêts pour demain ;
- Mmes Sandrine RUNEL, Béatrice VESSILLER et M. Eric DESBOS, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) ;
- Mme Emeline BAUME, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'Association des collectivités territoriales et des professionnels pour les déchets (AMORCE) ;
- M. Jean-Luc DA PASSANO, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS) et du Comité de liaison européenne transalpine Lyon-Turin ;
- Mme Murielle LAURENT, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'association des Maires du Rhône (AMR) ;
- Mme Karine DOGNIN-SAUZE, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'Association pour la communication électronique et audiovisuelle (AVICCA), de l'association Lyon French Tech et de la Fondation internet nouvelle génération (FING) ;
- MM. Roland CRIMIER et Michel LE FAOU, délégués de la Métropole de Lyon au sein du Centre d'échanges et de ressources foncières (CERF) ;
- M. Gilles VESCO, délégué de la Métropole de Lyon au sein du Club des villes et territoires cyclables (CVTC) ;
- M. Max VINCENT, délégué de la Métropole de Lyon au sein du Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations (F3E) et du programme Solidarité eau (PS-Eau) ;
- M. Gérard CLAISSE, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) ;
- M. David KIMELFELD, délégué de la Métropole de Lyon au sein de France Biotech et de France urbaine (FU) ;
- M. Alain GALLIANO, délégué de la Métropole de Lyon au sein du Nouvel institut franco-chinois (NIFC) ;
- M. Jean Paul COLIN, délégué de la Métropole de Lyon au sein du Partenariat français pour l'eau et du Programme solidarité eau (PS-Eau) ;
- Mme Sandrine FRIH, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Tempo territorial ;
- MM. Lucien BARGE (pouvoir à M. SELLES) et Bruno CHARLES, délégués de la Métropole de Lyon au sein de Terres en ville ;
- M. Gérard COLLOMB et Mme Annie GUILLEMOT, délégués de la Métropole de Lyon au sein de France urbaine (FU).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N°CP-2016-0649 - Charly - Vernaison - Réhabilitation de la route des Condamines - Travaux d'assainissement et eaux pluviales - Protocole d'accord transactionnel entre les parties - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte le dossier n°CP-2016-0649. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, ce dossier concerne les Communes de Charly et Vernaison - Réhabilitation de la route des Condamines - Travaux d'assainissement. Il s'agit d'un protocole d'accord transactionnel suite à un orage important survenu en juillet 2013, où il y eu des expertises à l'amiable.

L'entreprise demandait un montant exagéré donc c'est un protocole à hauteur de 40 478 € qu'il vous est proposé d'accepter.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N°CP-2016-0650 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°4 et 188, situés 15, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Derrouiche - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0651 - Caluire et Cuire - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 terrains nus situés 8, impasse du Capot et appartenant aux conjoints Meygret - Classement dans le domaine public de voirie métropolitain - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0652 - Charly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue de la Brosse et appartenant aux conjoints Pellet-Fabre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0653 - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Réaménagement de la place de Milan - Acquisition des lots n°1085 et n°1117 de la copropriété Le Vivarais, formant respectivement un appartement et un emplacement de stationnement situés au 39, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Thomas Vannier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0654 - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Réaménagement de la place de Milan - Acquisition des lots n°1070 et 1132 de la copropriété Le Vivarais, formant respectivement un appartement et un emplacement de stationnement situés au 33, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Mirhamed - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0655 - Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'un immeuble situé 108, boulevard Yves Farge et appartenant à l'Etat pour réaliser une opération de logement social - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0656 - Lyon 7° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 2 lots de copropriété appartenant à M. Marcel Simon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0657 - Lyon 8° - Revente à la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL), des lots n°3, 11 et 34 de la copropriété située 81, avenue Paul Santy - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0658 - Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Charbonnier et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Muriers - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0659 - Saint Fons - Voirie de proximité - Acquisition d'un tènement situé 1, rue Louis Girardet et appartenant aux conjoints Ghariani - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0661 - Vernaison - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain d'une parcelle de terrain nu appartenant à la Commune et situé rue du Port Perret Le Perronet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0662 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-ciel nord - Acquisition d'une cave formant le lot n°17 de l'immeuble en copropriété situé 24, rue Léon Chomel et appartenant à Mme Martine Savatier épouse Nedelec - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0663 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 61, rue Anatole France et appartenant à la Société civile immobilière de construction-vente (SCCV) Anatole France - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0664 - Villeurbanne - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie - Acquisition, à titre gratuit, de 2 ensembles immobiliers situés au 43, rue Decomberousse et 11, rue Francia sur les parcelles de terrain cadastrées BZ 70 et BZ 38 et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0665 - Caluire et Cuire - Plan de cession - Cession, au profit de M. Nabil Lounis, par vente interactive, d'une parcelle de terrain nu cadastrée AS 32 et située 59, chemin des Peupliers - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0666 - Lyon 3° - Plan de cession du patrimoine - Cession, à titre onéreux, à la société Adocia, d'un ensemble immobilier situé 115, avenue Lacassagne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0667 - Lyon 8° - Plan de cession - Cession au profit de M. Meyer et Mme Rachelle Amsellem par vente interactive des lots n°10 et 4 dans un immeuble en copropriété cadastré AD 25 et situé 18, place Ambroise Courtois - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0668 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, de l'îlot n°3 à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0669 - Vaulx en Velin - Revente, à la Commune, de 2 lots de copropriété situés 6, place Gilbert Boissier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0670 - Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la Ville de Vénissieux de terrains nus situés rue Jorge Semprun, rue Pierre Dupont et avenue Jean Cagne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0671 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 11, rue d'Alsace Lorraine - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0672 - Oullins - Modification du bail emphytéotique avec la Ville concernant le gymnase du lycée du Parc Chabrières situé 9, chemin des Chassagnes - Autorisation de signer un avenant - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0673 - Albigny sur Saône - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique évacuant les eaux usées sous un terrain privé situé 6, rue Notre-Dame et appartenant au Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N°CP-2016-0674 - Saint Didier au Mont d'Or - Institution d'une servitude d'implantation d'un bassin de rétention des eaux pluviales, sur un terrain privé non bâti situé rocade des Monts d'Or, angle chemin des Gorges et appartenant aux consorts Rivière - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2016-0650 à CP-2016-0659 et CP-2016-0661 à CP-2016-0674. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, j'ai un peu moins de dossiers qu'à l'accoutumée mais, néanmoins, n'y prenez pas goût parce que la mise en place active et dynamique de la PPI va générer beaucoup de rapports dans les mois à venir. Je vais quand même essayer de synthétiser ce moindre nombre de dossiers.

Je commencerai par les acquisitions de voirie à titre gratuit, les dossiers n°CP-2016-0651, CP-2016-0652, CP-2016-0658, CP-2016-0661 et CP-2016-0663 qui concernent les Communes de Caluire et Cuire, Charly, Mions, Vernaison, Villeurbanne et Lyon 7°. Il s'agit d'acquisition à titre gratuit, soit de terrains nus, soit de lots de copropriétés.

Ces acquisitions représentent une surface de 1 569 mètres carrés pour un montant de 0 €.

Le dossier n°CP-2016-0659 concerne la voirie de Saint Fons, le tour de ville de Saint Fons. Il est important de noter qu'il s'agit, madame le Maire de Saint Fons, de la dernière acquisition qui vous permettra de terminer les travaux, je suppose, dans le cadre de cette PPI, et de nous inviter pour faire un tour de la ville de Saint Fons. Nous achetons un immeuble, un terrain nu pour 810 mètres carrés mais pour un montant total d'acquisition de 460 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0655 concerne Lyon 7° pour du logement social. Il s'agit d'une cession gratuite de mobilisation du foncier de l'Etat pour réaliser 239 PLAI avec Aralis. Il s'agit d'un terrain nu plus un bâtiment à démolir.

Le dossier n°CP-2016-0664 concerne la Commune de Villeurbanne, dans l'aménagement urbain de la ZAC de la Soie. Il s'agit de la réalisation de la promenade Jacquard en bordure nord de l'îlot M. Il s'agit d'un bâtiment à démolir pour une surface de 782 mètres carrés pour une acquisition de 0 €.

Le dossier n°CP-2016-0650 concerne la Commune de Bron. Il s'agit de la poursuite de l'opération ORU à Bron, dans le quartier du Terrailon. Il s'agit de l'achat d'un T5 et d'une cave, pour un montant de 116 038 €.

Le dossier n°CP-2016-0662 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit du développement urbain, dans le cadre de la ZAC Gratte-Ciel nord. Il s'agit d'acheter une cave pour un montant de 500 €.

Les dossiers n°CP-2016-0653 et CP-2016-0654 concernent Lyon 3°. Il s'agit du développement urbain du projet Lyon Part-Dieu, réaménagement de la place de Milan. Il s'agit d'achats, respectivement d'un T2 et d'un parking pour 192 148 € et d'un T3 et d'un parking pour 195 000 €. Ce sont donc les éléments préparatoires au grand projet Part-Dieu.

Les acquisitions de ces 4 derniers dossiers représentent un montant total de 503 686 €.

Le total des acquisitions de la présente Commission permanente représente un montant de 963 686 €.

J'aborde ensuite les cessions. Le dossier n°CP-2016-0669 concerne la Commune de Vaulx en Velin. C'est une revente suite à une préemption, 6 place Gilbert Boissier, de 2 lots de copropriété, d'un T1 et d'une cave pour un montant de 65 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0657 concerne Lyon 8°- Revente, suite à préemption pour opération de mixité sociale pour la SACVL pour un local commercial et un parking, pour un montant de 92 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0668 concerne Lyon 8°- ZAC Mermoz. Il s'agit de l'OPH Grand Lyon habitat, c'est un projet sur une parcelle de 37 logements, un terrain nu comprenant 3 parcelles, pour un montant total de 248 874,50 €.

Les dossiers n°CP-2016-0667 et CP-2016-0665 concernent Lyon 8° et Caluire et Cuire. Il s'agit de 2 ventes interactives, un logement place Ambroise Courtois à Lyon 8° et un terrain chemin des Peupliers à Caluire et Cuire, pour des montants de 352 008 € et 144 000 €. Les prix, sur ces ventes interactives sont bien largement supérieurs aux estimations, ce qui ne manque pas de ravir mon voisin à ma droite.

Le dossier n°CP-2016-0666 concerne Lyon 3°. Il s'agit de la cession à Adocia d'un ensemble de 4 immeubles, 115, avenue Lacassagne, c'est un hôtel d'entreprises, pour une surface de 2 682 mètres carrés, et un montant total de 5 M€.

Je voudrais dire quelques mots d'explication sur ce dossier. Je rappelle qu'Adocia est une société de biotechnologies fondée en décembre 2005 à Lyon, spécialisée dans la recherche et le développement de produits bio thérapeutiques dont l'insuline. Tout le monde sait que des millions de personnes sont concernées par cette pathologie.

L'entreprise Adocia occupe l'immeuble Merck depuis 2011, date à laquelle la Communauté urbaine de Lyon s'en est portée acquéreur auprès de la SACVL. Je crois que monsieur Kimelfeld connaît bien ce dossier. Adocia a été suivie par les services de la Métropole de Lyon depuis sa création. Cet accompagnement a favorisé l'ascension de cette start-up qui peut, aujourd'hui, prétendre à l'acquisition de la totalité de son ancienne pépinière, environ 7 000 mètres carrés.

Au-delà de la recette de 5 M€, qui n'est pas anecdotique, mais qu'encaissera la Métropole en mars 2016, cette vente constitue un exemple de développement économique abouti portée par la Métropole aujourd'hui.

Le total du plan de cession de ces 3 dernières opérations s'élève à 5 496 008 €. On pourrait dire que l'objectif 2016 est déjà atteint mais on va considérer que l'opération Merck est une donnée à prendre en compte en correction des variations saisonnières et donc, nous n'allons pas relâcher nos efforts.

Le total des cessions, chers collègues, représente 5 901 883 €.

Je vais terminer avec quelques dossiers divers, les numéros CP-2016-0672, CP-2016-0673, CP-2016-0670 et CP-2016-0674. Il s'agit essentiellement de dossiers de servitudes de passage ou d'échanges de terrain pour Oullins, Albigny sur Saône, Vénissieux, Saint Didier au Mont d'Or et Lyon 1er.

Ces 4 dossiers ne font ni recettes ni dépenses. Le dossier n°CP-2016-0671 concerne Lyon 1er, il s'agit d'une cession pour l'OPH Grand Lyon habitat, sur un bail emphytéotique, pour 13 PLUS, 5 PLAI et 2 commerces, pour un montant s'élevant quand même à 1 009 144 €.

Voilà, j'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup monsieur Crimier. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N°CP-2016-0660 - Sathonay Camp - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain situées lieu-dit Aux Grandes Vignes et appartenant à l'association Diocésaine de Belley Ars - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Le dossier n°CP-2016-0660 est retiré.

N°CP-2016-0675 - Prestation d'insertion professionnelle ayant comme activité support des actions de propreté - Autorisation de signer un marché passé par procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N°CP-2016-0676 - Conception et mise en œuvre de la stratégie marketing et communication digitale de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n°CP-2016-0675 et CP-2016-0676. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président, le premier dossier, n°CP-2016-0675 concerne l'autorisation de signer des marchés à bons de commande dans le cadre de la prestation d'insertion professionnelle. On en parlait tout à l'heure dans votre propos d'introduction pour donner l'autorisation à la régie quartier 1 2 4 SERVICES de réaliser, en lieu et place de la Métropole, des actions de propreté, avec un avis très favorable sur ce dossier.

Le deuxième dossier n°CP-2016-0676 concerne l'autorisation de signer, toujours des marchés à bons de commande mais dans le cadre de la conception et mise en œuvre de la stratégie marketing et communication digitale de la Métropole de Lyon, avec un avis aussi favorable. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N°CP-2016-0677 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 30 novembre 2015 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N°CP-2016-0678 - Prestations de télésurveillance et d'interventions sur alarme de divers sites de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N°CP-2016-0679 - Maintenance des ascenseurs de divers sites de la Métropole de Lyon - lot n°1 : secteur est et lot n°2 : secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N°CP-2016-0680 - Maintenance des portes et portails motorisés de divers sites de la Métropole - Lot n°1 : secteur est - Lot n°2 : secteur ouest - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N°CP-2016-0681 - Maintenance d'urgence tous corps d'état sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N°CP-2016-0682 - Nettoyage et inspection des réseaux aérauliques (lot 2a et lot 2b) - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N°CP-2016-0683 - Maintenance technique des installations de courants faibles sur les bâtiments de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0612 du 7 décembre 2015 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N°CP-2016-0684 - Bron - Parc-cimetièrre - Demande de rétrocession et de remboursement d'une concession acquise par M. André Nataf - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N°CP-2016-0685 - Charly - Vernaison - Réhabilitation de la route des Condamines - Travaux d'assainissement et d'eaux pluviales - Protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2016-0677 à CP-2016-0685. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le premier dossier à vous présenter, n°CP-2016-0677, est celui qui a pour objectif de prendre acte des différents déplacements autorisés sur la période du 1er au 30 novembre 2015 des différents membres de l'exécutif concernés.

Le dossier n°CP-2016-0678 vise à autoriser la signature du marché à bons de commande pour la prestation de télésurveillance et de surveillance des biens de la Métropole de Lyon situés sur plusieurs sites, avec le groupement d'entreprises Securitas Alert Services / Securitas France.

Le dossier n°CP-2016-0679 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande pour la maintenance des ascenseurs de plusieurs sites de la Métropole, avec les entreprises Schindler et Thyssen Krupp.

Le dossier n°CP-2016-0680 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande concernant la maintenance des portes et des portails motorisés sur différents sites de la Métropole.

Le dossier n°CP-2016-0681 vise à autoriser la signature du marché à bons de commande pour la maintenance d'urgence tous corps d'état sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon avec la société Servimo. Ce marché consiste à remédier à des dysfonctionnements ou situations d'urgence en dehors des plages horaires habituelles d'ouverture des services.

Le dossier n°CP-2016-0682 vise à autoriser la signature du marché à bons de commande concernant la maintenance technique réglementaire du patrimoine de la Métropole, hors hôtel de Métropole, pour le nettoyage des réseaux aérauliques avec l'entreprise Igienair Rhône-Alpes.

Le dossier n°CP-2016-0683 vise à autoriser la signature du marché à bons de commande pour la maintenance des installations techniques de courants faibles sur les bâtiments de la Métropole avec l'entreprise Roiret services.

Le dossier n°CP-2016-0684 a pour objectif d'approuver la rétrocession de la concession n°11 située au parc-cimetièrre de Bron de la Métropole de Lyon par monsieur André Nataf et d'autoriser le remboursement du prix de la concession.

Le dernier dossier, n°CP-2016-0685 vise à approuver le protocole d'accord transactionnel entre le groupement BEYLAT TP / SADE CGTH, la société AXA et la Métropole de Lyon, à la suite d'une déclaration de sinistre par des riverains lors de la réhabilitation de la route des Condamines sur la Commune de Charly et celle de Vernaison.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé avec mes différents dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N°CP-2016-0686 - Bron - Lyon 7° - Collonges au Mont d'Or - Villeurbanne - Lyon 3° - Vénissieux - Caluire et Cuire - Charbonnières les Bains - Lyon 9° - Chassieu - Irigny - Vaulx en Velin - Rillieux la Pape - Champagne au Mont d'Or - Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N°CP-2016-0687 - Rillieux la Pape - Grand projet de ville (GPV) - Etudes de stratégie et de cadrage urbain - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources -

N°CP-2016-0688 - Villeurbanne - Secteur Grandclément - Aménagement - Mission d'expertise, d'études et de conseils - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N°CP-2016-0689 - Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) de lutte contre le saturnisme, l'insalubrité et l'indécence - Convention de participation financière avec les communes partenaires - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n°CP-2016-0686 à CP-2016-0689. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai 4 dossiers. Le premier, n°CP-2016-0686, concerne les aides à la pierre et l'attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement des logements sociaux. Il est proposé à la Commission permanente de subventionner les opérations pour un montant total de 7 688 584 € et qui permettront la réalisation de 598 logements sociaux. Vous trouverez en annexe la localisation de ces projets.

Le dossier n°CP-2016-0687 concerne des études de stratégie et de cadrage urbain dans le cadre du grand projet de ville de Rillieux la Pape. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché de prestations suite à une procédure d'appel d'offres ouvert qui a vu la désignation du groupement Gaydou Didier architecte / Eranthis / JASP urbanisme architecte.

Le dossier n°CP-2016-0688 concerne l'autorisation de signer un avenant n°1 au marché de mission d'expertise, d'études et de conseils en vue de l'aménagement du secteur de Grandclément sur la Commune de Villeurbanne. Un premier marché avait été notifié le 9 juillet 2013 au groupement d'entreprises Agence Nicolas Michelin et associés/BERIM/Alphaville, pour un montant de 249 000 € et la passation d'un avenant à ce marché est nécessaire pour prendre en compte certaines évolutions du projet urbain. Le montant de cet avenant est de 12 000 HT, ce qui portera le montant total du marché à 261 900 € HT.

Le dossier n°CP-2016-0689 concerne la maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) de lutte contre le saturnisme, l'insalubrité et l'indécence. C'est une convention de participation financière avec les Communes, avec un plan de financement de cette MOUS qui serait porté à minimum à 50 % par l'Etat, une participation forfaitaire de la CAF d'un montant maximum de 10 000 € et les Communes partenaires finançant 50 % du reste à financer, dans un maximum de 58 000 € et aussi un montant maximum de 58 000 € pour la Métropole de Lyon.

Voilà, j'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

- Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Sollar et de Batigère n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0686 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'assemblée générale de la société Immobilière Rhône-Alpes et au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0686 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2015-0686 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N°CP-2016-0690 - Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Démantèlement complet du chaland, traitement complémentaire du bois, complément de restauration et de fabrication du support de la barge nommée Lyon Saint Georges 4 (LSG4) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

N°CP-2016-0691 - Musée Gallo-Romain Lyon Fourvière - Valorisation des résultats d'étude de la barque romaine LSG4 - Convention avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte les dossiers n°CP-2016-0690 et CP-2016-0691. Madame Picot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur : Merci monsieur le Président, mes chers collègues, je vous propose de présenter conjointement les 2 projets de décisions n°CP-2016-0690 et CP-2016-0691 puisque ces 2 dossiers concernent la restauration d'un des chalands à fond plat dénommé Lyon Saint Georges 4 (LSG4) pour une présentation au musée gallo-romain en 2017.

C'est un témoignage historique exceptionnel qui permettra au musée de s'engager dans un parcours archéologique sur la navigation dans notre cité.

Le premier dossier concerne une autorisation à signer un marché complémentaire pour la restauration du chaland après un premier marché lancé par le Conseil général en 2014. En effet, après analyse, la dégradation de l'embarcation nécessite des travaux supplémentaires et c'est la société ARC-Nucléart à Grenoble qui conduit ce traitement.

Le deuxième dossier est une convention de partenariat scientifique avec l'INRAP qui a réalisé la fouille initiale. Cette convention précise les modalités de collaboration et de valorisation des résultats de l'étude dans le cadre de la future présentation au public du chaland.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci madame Picot. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

N°CP-2016-0692 - Services d'assistances rédactionnelles et retranscriptions des réunions professionnelles diverses pour la Métropole de Lyon - Lot n°1 : prestations de transcriptions simples - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n°CP-2016-0692. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit d'un dossier pour des services d'assistances rédactionnelles et de retranscriptions des réunions professionnelles diverses pour la Métropole de Lyon. C'est le lot n°1 : prestations de transcriptions simples. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché. Vous savez, à chaque fois que nous avons des réunions, cela concerne les personnes qui sont en train de prendre les notes.

Il s'agit d'un marché pour un montant maximum de 250 000 HT, soit 300 000 € TTC pour une durée de 4 ans qui est donné à l'entreprise UBIQUS.

M. LE PRESIDENT : Merci madame Vullien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

La séance est levée à 12 heures.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 8 février 2016.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb
